

# PRÉPARATION À L'AUTORISATION DES TRAVAUX EN HAUTEUR ET PORT DES E.P.I. – SITES NON EQUIPÉS

DURÉE : 2 JOURS  
(14 HEURES)

Théorie : 1 jour  
Pratique : 1 jour



*Objectifs de la formation :*  
*Etre capable d'effectuer des travaux en hauteur en utilisant le matériel adéquat en sécurité, et en réalisant ses propres points d'ancrage.*

## CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

### FORMATION THEORIQUE

#### LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Statistiques « accidents du travail »  
Rappel réglementaire

#### TRAVAUX EN HAUTEUR ET SECURITE

Moyens de protection et caractéristiques  
Les mesures de prévention  
Evaluation des risques  
Compréhension des facteurs de chute, des forces de chocs, des tirants d'air et des pendulaires

#### CONNAITRE LE MATERIEL

Les systèmes de protection collective  
Les harnais anti-chutes  
Les différents systèmes anti-chutes : normes et applications  
Normes et classes des ancrages  
Les nœuds (conception, applications, utilisation)

#### CHOIX DES E.P.I.

Etude des risques  
Point d'accrochage du harnais  
Les éléments et facteurs de choix des dispositifs

#### MANIPULATION

Stockage des dispositifs anti-chutes  
Auto contrôle des dispositifs

### FORMATION PRATIQUE

*Cette partie pratique est entièrement adaptée aux travaux spécifiques nécessitant le port des E.P.I. pour les travaux en hauteur par les stagiaires.*

Exercices pratiques et mise en œuvre des équipements selon la demande :

- mise en place des E.P.I.
- progression et mise en place des anti-chutes (absorbeur d'énergie, rappel automatique, flexible, rigide) en fonction des besoins

- mise en œuvre d'ancrages temporaires sur différents supports
- création de ligne de vie temporaire
- mise en œuvre d'un système de retenue et de maintien au travail
- la pratique et les mises en application des nœuds
- savoir utiliser les procédures d'alerte et de secours

Applications techniques en adéquation avec les problématiques rencontrées sur les chantiers : travail sur échafaudages, travail en nacelle, travail sur pylône, toitures, toit terrasse, passerelles, ...

### CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DU SAVOIR-FAIRE

Evaluation des connaissances et du savoir-faire.

#### Objectifs Pédagogiques :

- Etre capable d'identifier et d'évaluer les risques de chute
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Connaître et reconnaître les moyens de protection
- Utiliser l'ensemble des équipements individuels anti-chutes mis à leur disposition

**Animation** par des formateurs qualifiés.

#### Pédagogie :

**Formation théorique** : exposés, questions – réponses (durée : 7 h)

**Formation pratique** : exercices pratiques, mise en application sur différentes situations (durée : 7 h)

**Validation** : attestation de présence, attestation de résultat.

### PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle des travaux en hauteur nécessitant le port des EPI sur des sites dont les points d'ancrage ne sont pas identifiés, et justifiant d'une aptitude médicale liée au poste.

